Genolin Jean Antoine.

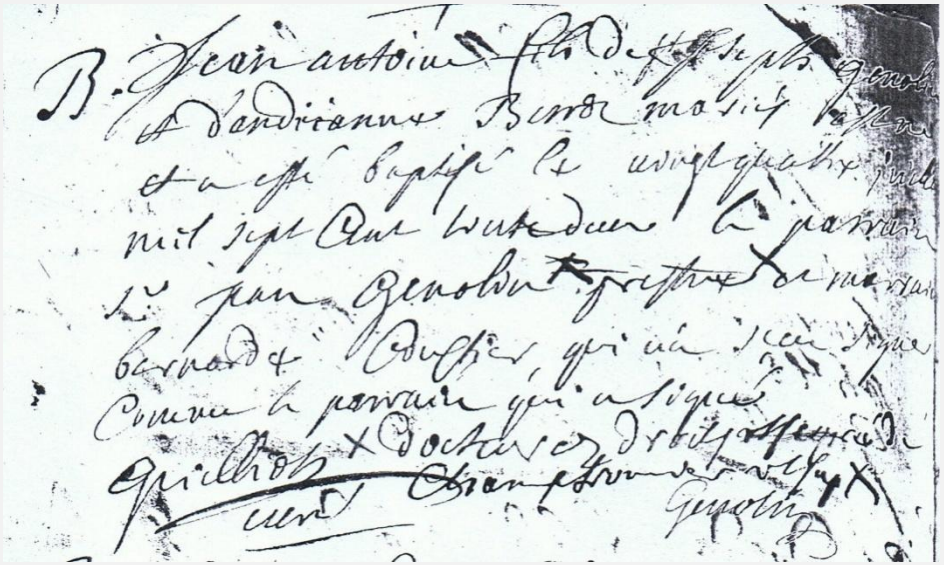

Né à Montanges en 1732. Fils de Joseph et Andréanne Berroz.

Après ses études au collège de Nantua tenu par les Joséphistes, il part pour Dijon puis intègre le séminaire d'Annecy.

Ordonné prêtre en 1756 il est d'abord vicaire de Seyssel avant d'arriver à la cure de Champfromier en 1764.

Solidement implanté dans la paroisse où sa famille possède de nombreuses propriétés l'abbé très estimé implante dès son arrivée une école où il enseigne la lecture et l'écriture.

Il reçoit à Champfromier plusieurs fois la visite de Monseigneur Biord, évêque de Genève Annecy et il organise en 1769 et 1777 des missions pour conforter la foi chrétienne de ses paroissiens.

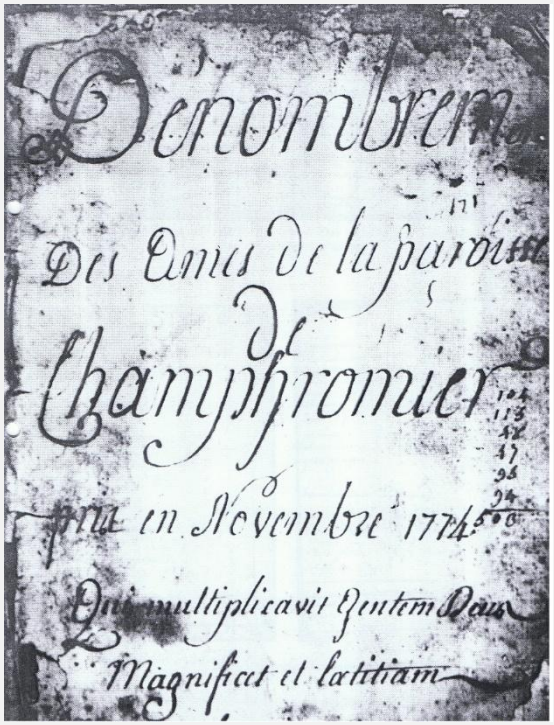

En 1774 il prend l'initiative de dénombrer les habitants de sa paroisse qu'il connaît très bien.
Il effectue hameau par hameau et à l'intérieur de chacun maison par maison.

Ainsi 225 maisons habitées sont comptabilisées en indiquant le nom de ses habitants avec les liens de parenté qui les rattachent.

15 juin 1779 :
Consécration de l'Eglise de Champfromier par JP Biord, Evêque.

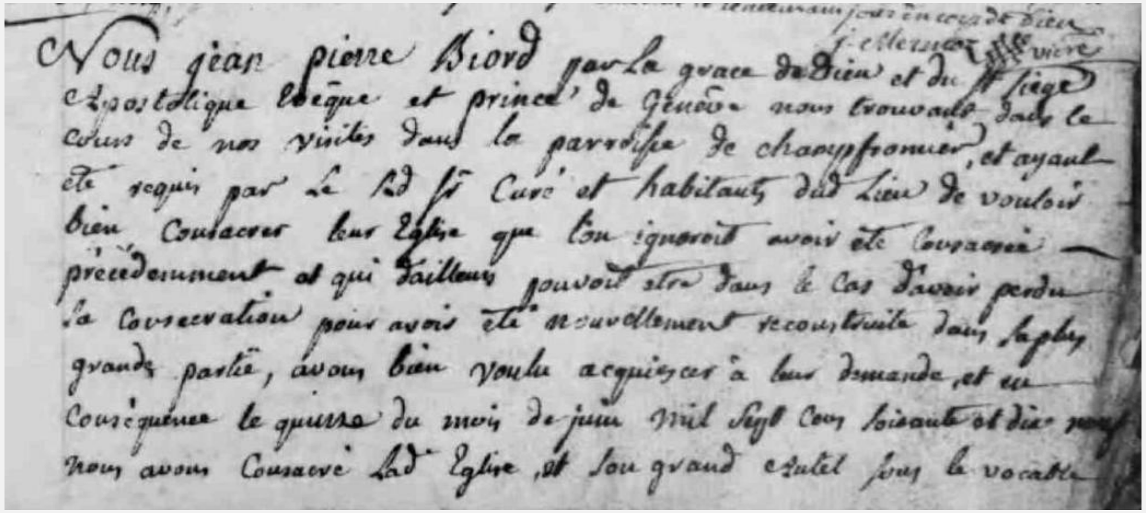

Nous jean pierre Biord par la grace de dieu et du St siege apostolique Evêque et prince de Geneve nous trouvant dans le cours de nos visites dans la parroisse de champfromier, et ayant eté requis par le Rd Sr Curé et habitants dud lieu de vouloir bien Consacrer leur Eglise que l'on ignoroit avoir eté Consacrée precedemment et qui d'ailleurs pouvoit etre dans le Cas d'avoir perdu la Consecration pour avoir eté nouvellement reconstruite dans sa plus grande partie, avons bien voulu acquiescer à leur demande, et en Consequence le quinze du mois de juin mil sept cent soixante et dix neuf nous avons Consacré lad Eglise, et son grand autel sous le vocable

Après avoir adhéré à la constitution civile du clergé en prêtant serment en 1790, il s'insurgea contre les proclamations de l'évêque constitutionnel Jean Baptiste Royer. Il dut s'exiler à Annecy auprès de Monseigneur Paget puis plus tard il partit pour le canton de Fribourg.

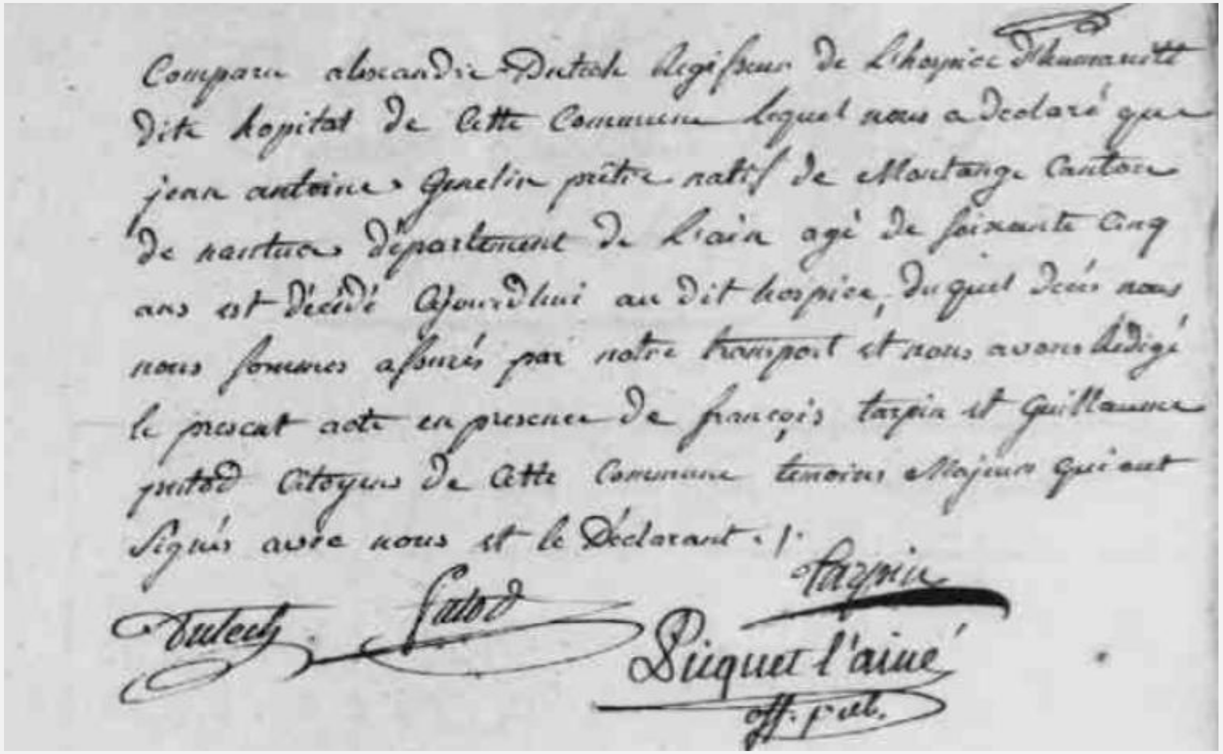

Comparu alexandre Dutech Regisseur de l'hospice d'humanité dite hopital de cette Commune lequel nous a declaré que jean antoine Genolin prêtre natif de Montange Canton de nantua departement de l'ain agé de soixante cinq ans est Decedé aujourd'hui au dit hospice, duquel decès nous nous sommes assurés par notre transport et nous avons redigé le present acte en presence de françois tarpin et guillaume putod Citoyens de cette Commune temoins Majeurs qui ont signés avec nous et le Declarant. /

Tarpin Putod Dutech Picquet l'ainé off. pub.

En 1795 l'abbé Genolin revient dans la Michaille comme prêtre missionnaire, célébrant la messe dans les granges.

Il fut dénoncé par un Républicain et interné à l'Hôpital de Brou où il mourut le 4 avril 1796.